

Information presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 19 avril 2021

Rassemblement à l'internat de médecine de Rangueil

Le CHU de Toulouse condamne fermement le rassemblement qui s'est tenu, dans la nuit du 9 au 10 avril dernier, dans les locaux de l'internat de médecine de Rangueil, rappelant que des comportements isolés et inacceptables ne reflètent en rien l'engagement et la responsabilité de la communauté hospitalière du CHU de Toulouse.

La Direction générale du CHU, les doyens de médecine et le Président de la Commission médicale d'Établissement avaient adressé un courrier aux internes de l'établissement dès le 16 novembre 2020 pour rappeler les règles devant prévaloir au sein de l'internat pendant la période épidémique. Il était ainsi souligné « *l'impérieux respect des gestes barrières ainsi que l'interdiction formelle de rassemblement* » qui devaient prévaloir. Par ailleurs, il était aussi clairement souligné que « *tout manquement au respect de ces règles sera susceptible de faire l'objet de sanctions disciplinaires* ».

Alertés, la Direction générale du CHU de Toulouse, le Président de la Commission médicale d'établissement et les Doyens des facultés de médecine ont pris immédiatement et collectivement des dispositions aboutissant à la fermeture, à titre conservatoire, de l'internat le week-end du 16 au 19 avril 2021, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une enquête administrative interne afin de déterminer l'identité des organisateurs et des participants à l'encontre desquels des sanctions disciplinaires seront prises au regard du caractère inadmissible de ce rassemblement en pleine période de crise sanitaire.

Une enquête judiciaire a été ouverte dans le cadre de laquelle le CHU de Toulouse a été entendu par les services de police en lien avec les autorités judiciaires qui poursuivent leur travail d'investigation.

L'internat est un lieu de vie mis à disposition de l'association des internes par le CHU. S'il héberge des internes, il est aussi en temps normal un espace d'échanges entre de nombreux professionnels, hospitaliers ou non. En temps de crise épidémique, la réglementation applicable à l'ensemble de la population doit également être respectée par tous les professionnels de santé.

Depuis le début de la crise sanitaire il y a plus d'un an, la communauté hospitalière du CHU de Toulouse, composée de près de 16 000 professionnels, est unie et remarquablement investie dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Le comportement de certains ne peut en aucun cas stigmatiser l'ensemble de ceux qui œuvrent chaque jour à la prévention, au dépistage, à la prise en charge des patients et à la vaccination

Au-delà des mesures déjà engagées, le CHU de Toulouse va mettre en place un accompagnement sur la base d'une charte individuelle d'engagement de responsabilité relative à l'utilisation de l'internat, qui conditionne le maintien de son ouverture. Il sera complété par des mesures de renforcement de la sécurisation des locaux, et par les dispositifs d'accueil et d'écoute mis à disposition de tous les professionnels du CHU.

Contacts presse :

Mathilde Ratineaud - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52
Marie Charrière-Lemahieu - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 10 85 51 10